

Un HLM flambe

Une jeune fille meurt coincée dans sa chambre

Une jeune fille de 15 ans, Guylaine Gagné, n'a pas eu la même veine que les autres membres de sa famille quand un incendie a complètement ravagé un logement d'HLM sur la rue St-Louis à Drummondville.

— A 5



# Wayne Gretzky

## 50 en 39

5 buts contre les Flyers

— C 1



# la tribune

72e ANNÉE — No 266 — 48 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, JEUDI 31 DÉCEMBRE 1981

(SAMEDI 60) 35¢  
Livraison à domicile \$2.15 par semaine



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

## La bénédiction... comme dans le 'bon vieux temps'

Plus que toute autre période de l'année, celle des Fêtes est la plus appropriée pour évoquer le "bon vieux temps". Riches en souvenirs de toutes sortes, fortes des traditions jalousement respectées par nos ancêtres et même par des gens encore très près de nous, les Fêtes étaient enclenchées la veille de Noël et ne prenaient fin qu'aux Rois, avec un fameux festin où l'on dégustait l'oe rôti et durant lequel on nommait le roi du jour qui devait recevoir à souper avant la Chandeleur. Et entre le début et la fin des Fêtes, il y avait le Jour de l'An... puis la bénédiction paternelle. Privilège accordé aux pères une fois l'an, cette bénédiction se donnait le matin du Jour de l'An alors que le plus vieux des enfants réunissait les membres de la famille dans le salon et de sa voix la plus solennelle, deman-

duit au père de bien vouloir bénir tout le monde. Rien n'empêche le maintien de cette noble tradition, devant souligner un prêtre à La Tribune qui lui demandait ce qu'on avait fait de cette coutume abondamment répandue, il y a à peine quelques années de cela. "C'est un très beau geste, très charitable que celui du père qui prie sur sa famille. Tout dépend des coutumes établies dans une famille, des traditions qu'on y vit. J'imagine que le fils qui a vu son père la donner pourrait être enclin à en faire autant plus tard. Tout cela reste très beau et c'est toujours très possible de le faire." La bénédiction paternelle fait donc toujours partie de ce qu'on appelle le rituel du temps des Fêtes... et rien n'interdit à ce qu'on en fasse la demande, ce premier de l'an 1982.

# Hausse des produits laitiers

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé mercredi une augmentation du prix des produits laitiers — beurre, lait en poudre, fromage, yogourt et crème glacée — qui doit entrer en vigueur dès le 1er janvier 1982.

Le prix de soutien du beurre augmente donc de quelque 8 cents la livre (18 cents le kilogramme) pour atteindre environ 1.87 \$ la livre, et celui du lait écrémé en poudre de quelque 5 cents la livre (9 cents le kilogramme) pour s'établir à près de 1.12 \$ la livre.

Le prix de détail des autres produits laitiers de transformation devrait refléter l'augmentation du prix à la production.

Cette hausse ne touche toutefois pas le prix du lait et la crème de consommation, dont la fixation est de compétence provinciale.

Le prix payé aux producteurs passe ainsi de 39.06 \$ à 39.61 \$ l'hectolitre pour les livraisons de lait répondant aux besoins canadiens, soit des augmentations de 4.1 pour cent par rapport au prix annoncé le 1er août 1981, et de 10.9 pour cent sur une base annuelle du 1er janvier 1981 au 1er janvier 1982.

...dès demain matin

Le ministre Whelan a toutefois affirmé qu'il avait décidé de reporter à plus tard toute décision à propos de la politique laitière à long terme, tant que les résultats de l'étude en cours sur les coûts de production du lait ne seront pas connus.

Les subsides payés aux producteurs demeurent ainsi inchangés à 6.03 \$ l'hectolitre, pour des déboursés annuels de quelque 275 millions.

Des rumeurs persistantes ont récemment circulé dans les milieux de l'industrie laitière à propos des coupures des subsides qu'envisagerait le gouvernement dans le cadre de sa prochaine politique laitière quinquennale.

Un porte-parole de la Commission canadienne du lait (l'Office fédéral de mise en marche) a déclaré que le gouvernement avait choisi d'attendre que soit complétée l'étude de la firme Price-Waterhouse sur les coûts de production de l'industrie du lait de transformation avant d'annoncer toute modification à la politique laitière.

Des résultats préliminaires ont déjà été obtenus, a-t-il ajouté, mais il faudra attendre au moins jusqu'en février pour obtenir les conclusions définitives.

Si, par la suite, on annonce des changements à la politique laitière, soit en terme de réduction des subsides ou autrement, ils n'entreront vraisemblablement pas en vigueur avant la prochaine année laitière, soit le 1er août 1982, a affirmé le porte-parole de la Commission canadienne du lait.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

bonne journée!

TEMPÉRATURE—  
ENSOLEILLÉ: -6°C.  
DEMAIN: NEIGE D-3

SPORT—  
GÉRARD GALLANT SUR  
LA CORDE RAIDE C-16

ITALIE—  
DOZIER: LA POLICE MISE  
EN ÉCHEC PAR LES  
BRIGADES ROUGES D-11

CANADA—  
4 MORTS DANS L'INCENDIE  
D'UNE MAISON DE  
PENSION D-10

QUÉBEC—  
LA SQ DEVRA RÉDUIRE  
SES DÉPENSES  
DE 6,2 MILLIONS C-7

• ARTS et DIV..... D-13  
• CARR. et PROF..... B-8  
• DÉCÈS..... D-7  
• D'UNE LIGNE..... A-2  
• FINANCE..... B-4  
• PETITES ANNONCES D-1  
• VIVRE EN '81..... A-6

à la cantonade

Pour 1982, P.E. Trudeau souhaite aux Québécois l'indépendance... d'esprit.

—O—  
René Lévesque leur souhaite la coupe Stanley avec ses excuses pour les Montréalais.

—O—  
Joe Clark nous dit "Joyeux Noël" parce qu'il ne sait pas encore dire "Bonne Année" en français.

—O—  
Claude nous souhaite "Ryan".

## Le taux d'escompte tombe à 14.66%

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a réduit son taux d'escompte à 14.66 pour cent hier, soit une baisse de plus d'un tiers de point par rapport à 15 pour cent mercredi dernier.

Avant même que cette nouvelle soit annoncée, la Banque impériale avait fait savoir qu'elle réduirait son taux d'intérêt de base de 17.25 à 16.5 pour cent dès lundi.

Le taux d'escompte fléchit sans discontinuer depuis 18 semaines, mais les banques de dépôt n'ont pas suivi le mouvement depuis la dernière baisse de leur taux de base intervenue le 19 novembre.

Le taux d'escompte se trouve à présent à son plus bas niveau depuis le 27 novembre 1980, où il était de 13.95 pour cent. A cette époque, le taux de base allait de 14.5 à 15 pour cent.

Une baisse du taux d'intérêt préférentiel, que les banques réservent à leurs meilleurs clients, est habituellement suivi d'un fléchissement des taux de prêt au consommateur et des hypothèques, bien qu'avec un certain décalage. Les taux hypothécaires actuels courent à partir de 17 pour cent et les taux de prêt au consommateur sont de plusieurs points plus élevés que le taux de base.

On prévoit généralement que les taux vont continuer de décroître lentement durant l'hiver à mesure que la demande de crédit diminue. L'inflation devrait également ralentir à cause de la faible demande de biens tant au Canada qu'à l'étranger, notamment aux États-Unis.

• 4 banques réduisent leur taux préférentiel — B 4

## L'état de siège maintenu malgré l'appel du pape

— B 1

• L'enlèvement de Dozier

## 4 arrestations

ROME (AFP et Reuter) - Quatre membres présumés des Brigades rouges ont été arrêtés et trouvés en possession de documents relatifs, semble-t-il, à l'enlèvement le 17 décembre dernier du général américain James Dozier, a annoncé jeudi la police italienne.

Les quatre hommes ont été arrêtés à un barrage de police près de Padoue, dans le nord du pays. Après cette prise, les services de sécurité italiens ont décidé de passer la région au peigne fin. Elle est connue pour être un centre de l'extrême-gauche.

De Vérone on signale que les experts de la police scientifique ont estimé que la photographie représentant le général Dozier, le

poignet droit entravé par une petite chaîne, est authentique.

Selon le rapport de ces experts transmis mercredi soir au parquet de Vérone, la photographie retrouvée dimanche dernier à Milan en même temps que le communiqué "numéro deux" des Brigades rouges sur l'enlèvement du 13 décembre n'est donc pas un montage. Cette photo montre le général Dozier adossé à un écriteau sur lequel des slogans ont été inscrits. Un agrandissement a fait la preuve que la tâche obscure observée sur le poignet droit de l'officier supérieur de l'OTAN est en réalité une petite chaîne dont l'autre extrémité est attachée à l'écriteau lui-même.

• La police mise en échec — D 11

## AUJOURD'HUI

Le journal de ce matin comporte quatre cahiers présentés en deux sections. La première, en format régulier, comprend un cahier de nouvelles locales, régionales et générales, et le cahier Forum, inséré dans le premier. La seconde section, à titre expérimental, est présentée en format tabloïd. Le cahier Sports comporte entre autres, huit pages spéciales sur la revue de l'année; l'autre cahier inséré dans le premier, comprend les petites annonces, les décès, Arts et Divertissements et des nouvelles générales.

Demain La Tribune ne sera pas publiée mais le sera samedi. Vendredi, Premier Jour de l'An, nos bureaux seront fermés, mais ceux de la rédaction seront ouverts à compter de 18h00.

TOUJOURS LE PLUS CROUS  
AU ROI DU  
COQ ROTI  
569-9951 inc.

Le monde scolaire en '81

# Le déficit de l'Université donne le ton

**SHERBROOKE (MR)** — Alors que l'année 1981, dans le milieu de l'éducation, a été marquée par les compressions budgétaires et par le début de difficultés financières plus ou moins graves, selon les niveaux, c'est le déficit de l'Université de Sherbrooke qui a donné le ton en jetant l'ombre la plus menaçante sur la région de l'Estrie.

En effet, tandis que les milieux scolaires primaire, secondaire et collégial voyaient se resserrer leurs conditions de croissance au point d'entrevoir des difficultés grandissantes dans les années futures, l'Université de Sherbrooke connaissait dès cette année un déficit de plusieurs millions de dollars.

Alors que, depuis 1980, le recteur Yves Martin, le Syndicat des professeurs et les étudiants de l'Université, devant les perspectives d'avenir que laissait entrevoir Québec, tentaient d'alerter le milieu sur les difficultés qu'allait connaître l'Université de Sherbrooke et faisaient part de leurs craintes au sujet de l'avenir de l'Université, mars 1981 apportait la nouvelle anticipée d'un déficit de quelque 5 millions \$ pour l'année 1981-1982, selon M. Yves Martin.

En effet, quelques mois avant l'adoption du budget de la présente année, le recteur de l'époque, M. Martin, disait que les premières prévisions permettaient d'entrevoir déjà un déficit considérable pour l'Université de Sherbrooke en 1981-1982. M. Martin reprochait alors au gouvernement québécois de placer le milieu de l'éducation, et plus particulièrement le réseau universitaire, dans une situation intolérable. Il disait: "On peut gérer l'austérité, mais pas l'irréalisme".

Quand, le 18 mai 1981, l'Université faisait connaître le budget adopté par le conseil d'administration, il annonçait un déficit de tout près de 9 millions \$, plus précisément 8,7 millions \$, du en grande partie à un écart de 6 millions \$ entre la hausse des coûts de la masse salariale et l'indexation de base accordée par Québec pour couvrir cette hausse.

Une révision du budget, fin septembre 1981, permettait de ramener le déficit à 8,3 millions \$, à la suite, entre autres, de quelques modifications apportées par le ministère de l'Éducation au calcul des subventions et à la suite de quelques coupures effectuées par l'Université de Sherbrooke.

Enfin, il y a une semaine, l'Université adoptait un budget de fonctionnement révisé qui laissait voir un déficit réduit à 7,1 millions \$.

Ceci est dû à des compressions appliquées par l'Université à tous les niveaux: fermetures de postes, réduction des dépenses de la masse salariale complémentaire etc. De plus, l'Université espère pouvoir le réduire encore d'ici la fin de l'année financière grâce à l'utilisation de crédits périmés de plus de 900.000 \$.

Si le ministère de l'Éducation acceptait que l'Université ne paie pas sa dette à long terme, l'Université réduirait encore son déficit, qui, aux prochains états financiers, pourrait n'être que de 5,5 millions \$, à peu près ce que prévoyait l'ex-recteur Yves Martin en mars dernier.

## Compressions budgétaires au primaire, au secondaire et au collégial... et déficit de plusieurs millions pour l'Université

Pour répondre à la demande du ministère de l'Éducation, l'Université de Sherbrooke a fait parvenir à Québec un premier document énonçant ses intentions pour rétablir l'équilibre financier de l'institution. La première phase de ce plan d'équilibre budgétaire vise à résorber, par diverses mesures, cette année et l'an prochain, le déficit de l'année 1981-1982.

Dans un deuxième temps, l'Université devrait, maintenant, faire parvenir un plan pour atteindre l'é-

quilibre de ses prochains budgets établis en fonction des compressions de quelque 10 millions \$ annoncées par Québec pour les trois prochaines années.

Étant donné la situation assez dramatique dans laquelle se trouve déjà l'Université de Sherbrooke à cause du déficit de 8 millions \$ qu'elle gère austèrement depuis quelques mois, les professeurs et les étudiants de l'Université craignent de connaître des coupures intolérables dans l'avenir puisqu'il faudra maintenant

gérer des compressions de 10 millions \$.

Cette situation fait dire au Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke que la population de l'Estrie se trouve dans une situation inquiétante puisque l'Université est le principal employeur de Sherbrooke.

C'est donc autant au point de vue social qu'au point de vue éducatif que les difficultés de l'Université de Sherbrooke semblent annoncer des années austères.

## '81 marquée par les DÉPARTS

**SHERBROOKE (MR)** — L'année 1981 a été marquée par le départ de personnalités très connues du monde de l'éducation: M. Yves Martin, M. Marcel Simoneau et Mme Denise Lemire Skoropad.

En effet, au cours de l'année qui s'achève, l'Université de Sherbrooke, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et la Commission scolaire régionale de l'Estrie ont perdu des membres parmi les plus réputés de la scène scolaire.

M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke, annonçait en effet le 27 janvier 1981, son départ de l'Université de Sherbrooke le 31 mai suivant. M. Martin occupe maintenant le poste de directeur de l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail, à Montréal.

M. Martin devait, par la suite, faire l'objet d'un débat en recevant une prime de séparation de 73.000 \$, en vertu d'un règlement de l'Université de Sherbrooke que plusieurs personnes ont, depuis, voulu remettre en question vu les difficultés financières auxquelles l'Université fait face, avec un déficit de 7 millions \$.

En juin, M. Claude Hamel remplaçait M. Yves Martin comme recteur de l'Université de Sherbrooke.

### CSCS

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke perdait, pour sa part, son directeur général, M. Marcel Simoneau, en juillet dernier, à la suite de l'annonce, par celui-ci, en décembre de l'an dernier, de sa pré-retraite.

M. Simoneau avait alors dit vouloir ménager sa santé et accorder

plus de temps à sa famille, tout en se recyclant pour, possiblement, envisager une nouvelle carrière, moins exigeante, et tout en occupant une partie de son temps à du bénévolat.

Depuis, M. Simoneau est devenu adjoint du procureur diocésain, à l'archevêché de Sherbrooke.

Son remplaçant, à la direction générale de la CSCS, depuis l'été dernier, est M. Bernard Desruisseaux.

### CSRE

Confiant son besoin de repos et de réflexion, Mme Denise Lemire Skoropad, présidente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, annonçait, le 18 mai dernier, son départ de la Régionale, au mois de juin suivant.

Avant, pendant des années, gravi les échelons du monde scolaire en défendant d'abord les services aux étudiants, Mme Skoropad, lors de son départ, déplorait les compressions budgétaires, qui entraînaient une diminution de services pour les étudiants: les services d'animateurs de pastorale ou de travailleurs sociaux, par exemple.

Elle venait de perdre de justesse une lutte politique qui avait failli la placer au poste de député du comté de Richmond sous la bannière du Parti québécois.

Son remplaçant à la présidence de la Régionale est M. John Hayes, commissaire de la CSCS.



Marcel Simoneau



Denise Skoropad



Yves Martin

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES  
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

### BINGO \$1,000

la tribune

#### 5 MARATHONS CONSECUTIFS

d'une VALEUR DE \$1,000. CHACUN

**ATTENTION!**  
Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 21 novembre 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 5 BINGOS MARATHONS!

### MARATHON NO 3

**MONTANT A GAGNER: \$1,000.**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Jeudi, le 31 décembre 1981:  
I-17, O-70, I-30, G-59, I-20, G-54, O-64, N-31, I-19, G-47

- REGLEMENT:**
- Le BINGO \$1,000 est une série de 5 BINGOS MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
  - La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription: La Tribune III (Couleur jaune) distribuée dans le journal.
  - La carte La Tribune III a été distribuée avec l'édition du 21 novembre 1981. Il ne s'agit pas de la carte de l'année précédente. Les appels doivent être faits entre 9 h 00 et 4 h 30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
  - Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez la responsabilité du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent être faits entre 9 h 00 et 4 h 30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
  - Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
  - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à paraître quand il s'agit de déterminer un gagnant.
  - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
  - La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000, en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
  - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
  - Un tirage a lieu à la suite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumise à la Régie des loteries et courses.
  - Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Nos meilleurs vœux pour l'année 1982 à tous nos étudiants et aux citoyens de l'Estrie!

**Bishop's university**  
Lennoxville

### King wellington

REGIÈRE COLLABORATION

**carnet**

La plupart des gens ne prennent plus de résolutions car ils savent pertinemment qu'ils ne les tiendront guère longtemps. Mais nous sommes persuadés que ceux qui ont l'honneur d'être cités dans cette chronique seront fiers de respecter leurs engagements toute l'année durant, car ils les prennent devant témoins, ou lecteurs.

Le maire Jacques O'Bready a promis de faire un chemin de croix à genoux pour chaque emploi créé dans le parc industriel; il se fera, si la demande est trop forte, remplacer par Daniel Mignault.

Roméo Quintal et Serge Racine s'engagent à révéler avant la fin de septembre 1982, s'ils seront ou non candidats à la mairie, et si oui, dans quelle ville.

Antonio Pinard et Roméo Bergeron ont juré de rester en paix l'un CONTRE l'autre; on suppose qu'ils ne se parleront plus; Camille Fortier prétend qu'il ne changera pas d'allégeance politique même s'il est emballé par l'option du PQ.

Gérard Déziel a promis de ne proposer aucun amendement au zonage, au moins une journée par mois; Gaston Goulet prend la résolution de ne pas faire de promesses en l'air et Jean-Guy Archambault nous assure que le prix des jets d'autobus ne grimpera plus haut que ceux des billets d'avion.

Robert Boisvert promet qu'il ne déménagera pas de quartier en cours de mandat; Roger Gingués s'engage à écouter religieusement toutes les demandes formulées par le syndicat des policiers de Sherbrooke; Réginald St-Laurent promet qu'il ne se laissera plus aller à des éclats de voix et Claude Dallaire est bien décidé à baptiser "Gérard Déziel" les prochains bâtiments de l'ETA.

Le ministre Raynald Fréchette s'astreindra une fois par mois à lire toutes les déclarations de l'exécutif libéral du comté de Sherbrooke et le député Réal Rancourt a fait la promesse de ne jamais dormir quand Claude Ryan

prononcera ses discours à l'Assemblée nationale; Carmen Jumeau et Georges Vaillancourt ont promis de ne pas perdre de temps en vains discours à l'Assemblée nationale.

Irénée Pelletier a promis que jamais il n'osera, comme Louis Ducloux, contester l'autorité ou le jugement de Pierre Elliott Trudeau.

Le recteur Claude Hamel, à l'image de Gérard Tournegat de la CSRE et de Bernard Desruisseaux de la CSCS, restera très, très, très discret.

Jacques Labrecque promet de travailler au moins une journée par semaine les mois où il y aura plus de 30 jours; Claude Richer et Louis-René Scott entreprendront une diète une fois par semaine; John Dunn une fois par jour; Hubert Dufresne n'a pris aucune résolution, il dit qu'il n'a aucun défaut à corriger ni aucun autre objectif à atteindre.

Gilles Lévesque de CKSH a promis d'engager des journalistes pour supporter ses lecteurs de nouvelles et Louis Bergeron de Télé-7 a juré qu'il ne pillerait pas les effectifs de la station rivale pour renforcer son équipe; René Côté de la SQ a promis de consacrer autant de temps à son travail qu'à ses émissions de radio.

**la tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ**  
Président et Editeur

**JEAN-GUY FARAH**  
Adjoint au président (adm.)  
et Secrétaire-trésorier

**LIONEL DALPÉ**  
Adjoint au président (prod.)  
et Editeur adjoint

**RÉDACTION**  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
JACQUES LAFONTAINE  
Chef éditorialiste-adjoint  
SERGE GOSSELIN  
Directeur de l'information  
CHRISTIAN BELLAVANCE  
Chef des nouvelles  
GILLES DALLAIRE  
Adjoint au chef des nouvelles  
MICHEL DIONNE  
Chef de pupitre  
DENIS MESSIER  
Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur de la Publicité  
DAWSON BEAULIEU  
Chef des Ventes locales  
PAUL ALLARD  
Chef de la Production publicitaire

**ATELIER**  
JACQUES E. LEDUC  
Directeur (technologie graphique)  
J. JACQUES DELORME  
Chef des opérations  
ANDRÉ BELANGER  
Chef de la production

**TIRAGE (566-6353)**  
GASTON GAGNÉ  
Directeur au tirage

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
PIERRE BEAULIEU  
Magog-Deschênes-Rock Forest-Sherbrooke-Nord  
CONRAD BERGERON  
Sherbrooke-Ouest  
YVES BERGERON  
Sherbrooke-Nord  
VALCOUR-Bromptonville  
FRANCOIS DUBÉ  
Lac-Mégantic  
ANDRÉ FONTAINE  
Sherbrooke-Est-Ouest  
Lennoxville

**EXPÉDITION**  
MICHEL DOYON  
Chef à l'expédition  
ANDRÉ JACQUES  
Adjoint à l'expédition

**COMPTABILITÉ**  
ANDRÉ CORRIVEAU  
Chef comptable  
L. ALCIDE BEAUCHER  
Gérant au crédit

**JACQUES ROY**  
Chef des ventes au tirage

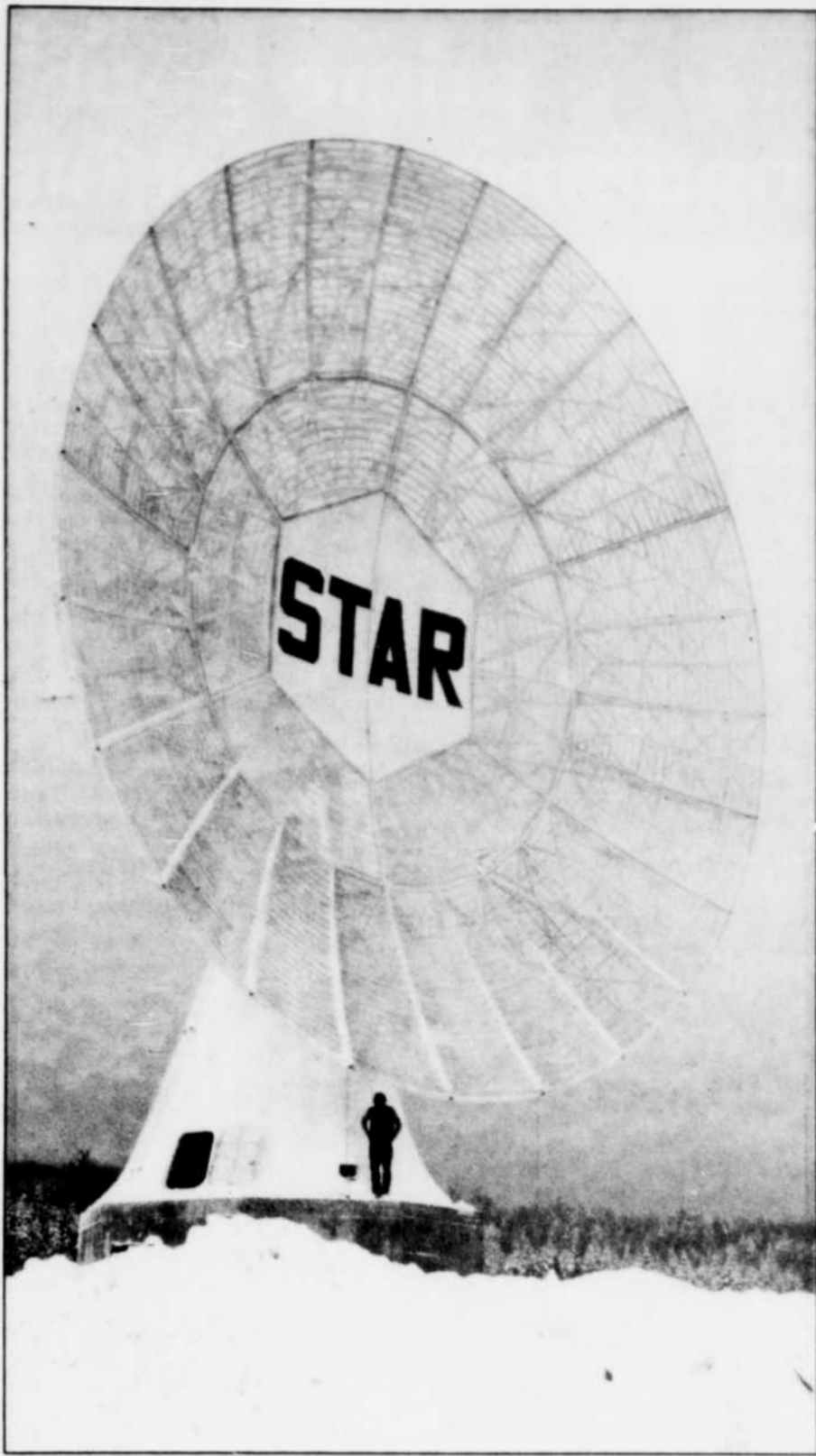
**MICHEL LAVOIE**  
Coaticook — East Angus  
GUY MANSEAU  
Asbestos-Windsor  
Richmond-Weedon  
JEAN-MARC PÉPIN  
Sherbrooke-Est — Fleurimont  
GASTON PINARD  
Drummondville — Acton Vale  
JEAN-LUC PINEAULT  
Bois-Francs  
JEAN-CHARLES POULIN  
Thetford et région

**Courrier de deuxième classe:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camionnet et routes motorisées, 1 an \$90.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$36.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois \$50.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**FOURS MICRO-ONDES**  
GENERAL ELECTRIC  
Les modèles  
BUREAU & BUREAU 2  
500 ouest rue GALT SHERBROOKE  
569-9582  
P. Labrie

**La Quotidienne**



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

En fonctionnement depuis peu, le nouveau STAR, le laboratoire spécialisé en communications spatiales. M. Saad Gabr en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse convoquée pour publiciser le colloque sur le développement économique des minorités islamiques dans le monde.

• Le dernier-né de Saad Gabr

# Un laboratoire de communications spatiales à Highwater

par Gilles Fisette

■ SHERBROOKE — Un laboratoire de communications spatiales qui peut suivre à la trace les satellites qui traversent le ciel de la région et qui peut servir à de multiples autres fins dont l'étude météorologique; tel est le dernier bébé de M. Saad Gabr.

C'est ce qu'a révélé celui qui tient à ce que la presse précise une fois pour toutes qu'il n'est pas un homme d'affaires mais un ingénieur spécialiste en recherche et développement. "Je ne fais pas d'affaires. Mon affaire est de permettre à d'autres de se lancer en affaires."

Desirant illustrer les projets qu'il nourrit afin de favoriser le développement de la communauté islamique établie dans la région et, par là, le développement de toute la région, M. Gabr a en effet fait part de l'installation et de la mise en marche du laboratoire STAR (Satellite tracking and aeroballistic research) sur les terrains de l'ancienne Space Research d'Highwater.

Pressé de questions, M. Gabr a précisé que la conférence de presse à laquelle il prenait part avait été convoquée afin de parler du colloque qui réunit une cinquantaine de musulmans de divers pays à Sherbrooke, jusqu'au 1er janvier 1982 et qu'il n'avait pas à répondre à ces questions.

Toutefois, M. Gabr a été bon prince et a montré qu'il ne veut rien cacher à la population qui s'inquiète parfois de ses projets, en convoquant tous les

• "Mon affaire est de permettre à d'autres de se lancer en affaires" — Saad Gabr

journalistes présents à une journée de presse qui se déroulera à North-Hatley, le dimanche 28 février.

La vedette

La personnalité même de M. Gabr devait voler la vedette au colloque et amener les représentants des médias à le questionner sur ses relations avec les autorités de North-Hatley et la population en général.

Des premiers, il dira: "Je n'ai pas de problèmes avec eux. Ils ne me fournissent aucun service et moi, je leur rapporte de l'argent", dit-il en soulignant qu'il emploie quelque 109 personnes, tous des professionnels canadiens.

Des seconds, il dira: "Je n'ai pas à les questionner sur ce qu'ils veulent ou pas. Quand vous faites du ski, vous n'attendez pas la permission des gens. Moi, je fais des études de marché avant de me lancer. Je réponds à des besoins inexprimés."

Interrogé à savoir si "sa pratique du ski" peut nuire à l'environnement, M. Gabr a mis au défi les gens présents de le prouver. "C'est votre job..." Plus tard, il dira: "Ayez confiance envers les gens de l'Environnement."

Du colloque lui-même, M. Gabr a dit attendre beaucoup bien qu'il soit

encore trop tôt pour en dire davantage. Toutefois, il précise que le colloque n'amènera pas les minorités islamiques à investir à North-Hatley. Le contraire est plus vrai. Selon lui, le colloque peut permettre à M. Gabr, ses collaborateurs et l'ensemble de la population à participer au développement de l'infrastructure et de la technologie dans ces divers pays.

Pas de minorités

Aux participants au colloque organisé par l'Université King Abdulaziz et tenu à Sherbrooke grâce à l'invitation lancée par l'Institut canadien de recherches islamiques Ummah qu'il dirige, M. Gabr a tenu à expliquer que les minorités n'existent que dans la tête des gens qui veulent en être. Selon lui, minorité est un terme négatif qu'il faut éviter.

"La contribution que l'on peut apporter à la communauté ne se mesure pas d'après la couleur, la langue, la religion. Dire que l'on fait partie d'une minorité est un handicap..."

Enfin, M. Gabr a lancé un reproche aux Canadiens qui vont dépenser leur argent en Floride alors qu'ils pourraient investir ici, au Canada. Lui, dit-il, il entend faire en sorte de participer au développement économique de sa communauté.



AU PALAIS DE JUSTICE

## Les "Dalton" à leur procès

SHERBROOKE — Ceux que l'on se plaît à surnommer les "Trois frères Dalton", les trois frères Therrien, devront répondre de la cinquantaine de dossiers qui traînent derrière eux, le 5 janvier 1982.

Hier, ils comparaissaient devant le juge Louis-Denis Bouchard, dans le cadre de l'enquête préliminaire.

Si Daniel et Jean-Marc devront attendre en prison, Marcel a été remis en liberté.

## Lapierre remis en liberté

SHERBROOKE — Gérard Lapierre a été cité à son procès le 6 janvier 1982 et, d'ici là, profitera d'une liberté toute relative.

C'est ce qu'a décidé, hier matin, le juge Louis-Denis Bouchard, de la Cour des sessions de la paix, après avoir entendu Me Tom Walsh, le procureur de la Couronne, et Me Michel Dussault qui assure la défense de Lapierre.

Ce dernier sera soumis à un couvre-

feu débutant à 22h00 chaque soir; il devra se rapporter à la police de Lac-Mégantic à toutes les semaines et, bien sûr, il devra se tenir coi.

Gérard Lapierre voit peser contre lui deux accusations de vol avec violence, une accusation de vol à main armée et trois accusations de conspiration.

Il s'agit de gestes posés à Nantes, Omerville et sur la rue Montréal, à Sherbrooke.

## Après une chasse à l'homme... ils se retrouvent devant le juge

SHERBROOKE — Capturés après une chasse à l'homme qui s'est déroulée à très haute vitesse et paradant, hier matin, devant le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix, Yves Desaindes, Jacques Langlais et Martin Bertrand ont été renvoyés à leur procès qui, pro forma, a été fixé au 5 janvier 1982.

Si ses deux compagnons pourront jouir d'une liberté relative d'ici là, Jacques Langlais devra, lui, passer le Jour de l'An derrière les barreaux de la prison Winter puisqu'il faisait déjà l'objet d'une remise en liberté suite à une première condamnation.

Jacques Langlais, 22 ans, Martin Bertrand, 28 ans, et Yves Desaindes, 19 ans, tous de Coaticook, sont accusés de double vols par effraction et sont défendus par Me François Gérin.

La première accusation réfère à un vol commis le 27 décembre, ce soir-là, les trois individus se seraient introduits par effraction dans une demeure située sur la route rurale 1 à Dixville. Dans cette maison, ils auraient fait main basse sur des objets d'une valeur totale d'environ 800\$. Il s'agissait de balles, d'un appareil téléphonique décoratif, d'une scie circulaire

et de monnaies pour une valeur de 495\$.

Le lendemain, le 29 décembre, ils auraient répétés leurs gestes mais, cette fois-ci, à l'hôtel l'Épervier de Coaticook. Profitant de la noirceur, ils auraient enrichi leurs goussets de quoi passer agréablement la fin de l'année: 14 caisses de bière, 12 bouteilles de "fort", 12 bouteilles de champagne, 11 cartouches de cigarettes et 84 paquets de cigarettes.

S'enfuyant à bord d'une vieille voiture, ils ont obligé les policiers à faire grimper l'indicateur de vitesse à plus de 160 kilomètres à l'heure.

Profitant d'une certaine avance, Martin Bertrand et Jacques Langlais ont sauté en bas de l'auto. Ce n'est qu'après avoir arrêté Yves Desaindes que les policiers ont pu retracer les deux autres individus.

## Victime d'une crise cardiaque au volant... il heurte une auto stationnée

# Un ambulancier et une infirmière le raniment

SHERBROOKE — Intervenant avec célérité, une infirmière et un ambulancier de la maison Ambulance sécurité-Estrie ont réanimé M. Roland Grenier, victime d'une crise cardiaque lorsque sa camionnette a embouti une voiture stationnée en bordure de la rue King ouest. Heurtées au passage, deux piétons ont subi de légères blessures lors de cette collision.

Il était environ 14 h 50 lorsque la camionnette de M. Grenier a surgi de la rue Dépot pour aller s'écraser sur la voiture Chrysler de M. Serge Bouffard, policier à la Sûreté municipale de Sherbrooke. Ce dernier n'était pas à l'intérieur de son véhicule au moment de l'impact.

M. Grenier, 54 ans, de la rue Fabre à Sherbrooke, s'est alors affaissé sur le volant de la camionnette portant la marque de commerce Equipement Morin B inc. Arrivée sur les lieux, une infirmière et un ambulancier lui ont prodigué un massage cardiaque; parvenant à réanimer M. Grenier. Ce dernier a alors été transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul où il repose dans un état satisfaisant selon les autorités policières.

Au moment de l'accident, plusieurs piétons circulaient sur les trottoirs de la rue King. Deux de ceux-ci, M. Antonin Fournier et Mme Jeanne Fournier, ont été accrochés au passage par le véhicule de M. Grenier. Le couple n'a subi que de légères blessures et il a pu regagner leur domicile hier.



Une infirmière et un ambulancier lui ont immédiatement prodigué un massage cardiaque

## À pied...demain

Comme elle l'a fait pour le jour de Noël, la Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) donne congé à tous ses employés le Jour de l'An. Aussi, il sera donc inutile de se geler dans les abris à attendre l'autobus ce jour-là. Mieux vaudra marcher, faire du pouce, prendre un taxi, profiter de l'automobile d'un ami ou d'un parent ou rester chez soi...



Sherbrooke

page 4

Prime pour les postes bilingues à l'Université

Drummondville

page 5

Pommes de terre: producteurs en colère

## La vie dans les Cantons



### Les Pionniers du Téléphone

M. Irénée Pelletier, député fédéral du comté de Sherbrooke, était le conférencier invité lors de la dernière réunion des membres du chapitre de l'Estrie des Pionniers du Téléphone, organisme philanthropique qui regroupe les employés qui sont, depuis 18 ans au moins, au service des sociétés engagées dans les télécommunications. M. Joseph Valiquette, représentant des membres à vie de cet organisme, M. Denis Lefebvre, président du chapitre de l'Estrie, et M. Guy Charest, directeur du secteur commercial de la société Bell Canada, entourent le député.



### 50 ans de vie à deux

M. et Mme Léo Benoit qui demeurent à Sherbrooke ont célébré tout récemment le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage en compagnie de leurs enfants, de leurs petits-enfants et de nombreux parents et amis.



### Hommage à la jeunesse

M. Fernand Fontaine qui, depuis de nombreuses années, initie les adolescents aux secrets du baseball et Martin Jacques qui, malgré son jeune âge, maîtrise toutes les techniques du judo ont été honorés par les membres du club Optimiste de Fleurimont à l'occasion de la semaine de l'appréciation de la jeunesse. Des plaques commémoratives leur ont été remises par M. Pierre Grégoire, lieutenant-gouverneur des clubs Optimistes, et par M. Donald Coutu.

## Les baptêmes

- Melissa, fille de Claire Miquelon et Claude Boily (paroisse du Précieux-Sang)
- Frédéric, fils de Micheline Carrier et Philippe Drapeau (paroisse du Précieux-Sang)
- Sébastien, fils de Myriam Desharnais et Bertrand Lauzon (paroisse du Précieux-Sang)
- Jean-René, fils de Lise Tessier et Jean Cals (paroisse du Précieux-Sang)
- Francis, fils de Marjolaine Grenier et Daniel Pouliot (paroisse du Précieux-Sang)
- Pamela, fille de Denise Dumond (paroisse du Précieux-Sang)
- François, fils de Danielle Gilbert et Jean Morin (paroisse du Précieux-Sang)
- Evelyne, fille de Yvon Côté et Carole Deragon (paroisse du Précieux-Sang)
- Danny, fils de Lisette Metivier et Édouard Lapointe (paroisse du Précieux-Sang)
- Alexandre, fils de Lise Bilodeau et Daniel Lacroix (paroisse du Précieux-Sang)
- Martin, fils de Huguette Bouchard (paroisse du Précieux-Sang)
- Angèle, fille de Marianne Goselin (paroisse du Précieux-Sang)
- Karine Hallée, fille Suzanne Houle et Marc Hallée (paroisse du Précieux-Sang)
- Emilie, fille de Bruno et Lucie Gervais (paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours)
- Roseline, fille de Diane et Conrad Labrecque (paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours)
- Christine, fille de Bernice et Michel Cade (paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours)
- Marie, Johanna, Annie, fille de Gaétane Brochu et Richard Breton (paroisse St-Michel)
- Joseph, Roland, Sébastien, fils de Christiane et Daniel Gaudreau (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Yannick, fils de Lynda et Daniel Galipeau
- Claudia, Marie, Valérie, fille de Chantal et Richard Desbiens (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Martine, Geneviève, fille de Denise et Yvon Duhaime (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Marie-Douce, Barbara, fille de Lisette et Jacques Mercier (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Chantal, Katia, fille de Manon et Denis Lacroix (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Marie, Monique, Véronique, fille de Hélène et Denis Lambert (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Marie-Chantal, Corinne, fille de Pauline et Michel G. Paradis (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Sébastien, Jean-René, fils de Marie-Claude et Pierre Bélanger (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Danv, Patrick, fils de Suzanne et Réjean Bolduc (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Joseph, David, Gaétan, Francis, fils de Michelle et Pierre Boudreau (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Emmanuelle, Marie-Andrée, fille de Pierrette et Marc-André Houle (paroisse Notre-Dame de Protection)
- Marie-Claude, Suzanne, Annie, Melanie, fille de Lucille et Gaston Bouchard (paroisse Notre-Dame de Protection)

# L'Université versera une prime pour les postes où le bilinguisme est requis

SHERBROOKE — Les employés de soutien de l'Université de Sherbrooke voudront-ils travailler dans leur langue ou recevoir une dizaine de dollars supplémentaires par semaine?

La question, tout en ne se posant pas comme telle, rend compte à peu près de la contradiction d'un débat engagé sur le campus au sujet d'une prime accordée par l'Université aux postes qui requièrent de la part de l'employé une connaissance de l'anglais.

Comme l'explique le vice-recteur aux ressources humaines, M. Jacques Plamondon, l'Université, en vertu d'une entente avec le Syndicat des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, procède depuis plusieurs mois à une étude des postes où les employés de soutien sont appelés à utiliser l'anglais dans leur travail. C'est le cas, par exemple, de secrétaires ou d'employés de bureau qui communiquent avec des chercheurs des États-Unis ou avec des universités anglophones en dehors du Québec.

disposée à verser une prime aux employés qui utilisent ainsi l'anglais dans leur travail. Par contre, comme le dit M. Jacques Plamondon, il s'agit d'une prime accordée pour le poste et non une prime à la personne bilingue.

### Cas spéciaux

Certains employés dont le poste n'est pas identifié par l'Université comme étant un poste requérant la connaissance de l'anglais souhaiteraient néanmoins recevoir une prime de bilinguisme étant donné le fait qu'ils connaissent l'anglais et qu'ils peuvent l'utiliser. À ce sujet, le vice-recteur aux ressources humaines fait remarquer qu'il se trouve, de fait, à l'Université, des personnes parfaitement bilingues occupant un poste n'exigeant pas la connaissance de l'anglais et que, lors d'un affichage éventuel, si le poste se libérait, il ne serait pas fait mention du besoin de connaître l'anglais, le nouveau détenteur du poste pouvant être unilingue français.

xigeant pas la connaissance de l'anglais et que, lors d'un affichage éventuel, si le poste se libérait, il ne serait pas fait mention du besoin de connaître l'anglais, le nouveau détenteur du poste pouvant être unilingue français.

De semblables cas, dit M. Plamondon, apparaissent à l'Université comme des cas où il n'est pas besoin d'accorder à l'employé une prime de bilinguisme.

M. Plamondon rappelle que l'Université doit, depuis l'adoption de la Loi sur la langue officielle, pouvoir justifier l'affichage d'un poste requérant la connaissance de la langue anglaise pour l'exercice d'une fonction.

Il révèle que l'étude menée par l'Université de Sherbrooke au sujet des postes en question a aussi été menée dans d'autres universités du Québec, à la lumière de la Loi, mais que cette étude n'a pas provoqué ailleurs les remous qu'elle a provoqués à Sherbrooke, étant donné que ces universités ne versaient pas de prime aux personnes occupant des postes exigeant la connaissance de l'anglais.



Jacques Plamondon

528.08 \$ par semaine après 3 ans de service

## Le conseil d'arbitrage donne raison aux policiers de Lennoxville

LENNOXVILLE (MC) — Le conseil d'arbitrage a tranché en faveur de la Fraternité des policiers de Lennoxville dans le litige opposant cette dernière à la municipalité relativement au renouvellement de la convention collective des policiers municipaux.

Agissant à titre de procureur pour la Fraternité, Me Michel Morrissette a précisé que la décision du conseil d'arbitrage accorde une augmentation de l'échelle des salaires de 21,1 pour cent; augmentation rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 1981.

À l'intérieur de la sentence rendue le 17 décembre, le conseil d'arbitrage décrète également une augmentation additionnelle de 12,7 pour cent qui deviendra effective le 1<sup>er</sup> janvier 1982.

Ce montant sera majoré à 488,66 \$; majoration rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 1981. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1982, le salaire du policier ayant trois années de service au sein de la police municipale de Lennoxville passera à 528,08 \$.

Les négociations concernant le renouvellement de la convention collective avaient débuté au mois de novembre 1980. Les discussions ont été rompues à la fin du mois de décembre.

### Hausse

Au 31 décembre 1980, le salaire hebdomadaire d'un policier possédant 36 mois de service se situait à 387,78 \$.

## Tuée en motoneige

RICHMOND (MC) — Une collision impliquant une automobile et une motoneige a entraîné la mort de Mme Paulette Badger, 30 ans, de Richmond. Survenu vers 17 h 15 mardi sur la route 116 dans le canton Cleveville, entre Richmond et Danville, l'accident se serait produit alors que la victime circulait sur la voie publique en sens inverse de la circulation.

La motoneige aurait été heurtée de plein fouet par une automobile conduite par M. Melcoun Besmargian de Danville. Les constatations d'usages ont été effectuées par les agents Jacques Fortin et Serge Roy de la Sûreté du Québec, détachement Richmond.

## Vol de 1,050 \$ de cigarettes au Cooprix de Valcourt

VALCOURT (MC) — Enfonçant un mur installé de façon temporaire en raison de travaux d'agrandissement, un ou des individus se sont introduits par effraction à l'intérieur du marché d'alimentation Cooprix de Valcourt et ont volé pour environ 1.050 \$ de paquets de cigarettes. De plus, ils ont subtilisé une somme de 10 \$ dans le local servant à la pause-café des employés.

Ce vol par effraction a été commis au cours de la nuit de mardi à mercredi. D'après les traces de pas dans la neige, on peut conclure qu'il s'agit d'un duo de voleurs", a indiqué M. Emeril Perreault, directeur de la Sûreté municipale de Valcourt.

Prénant la fuite, les voleurs ont transporté la marchandise dans leurs bras", précise M. Perreault. Aucune arrestation n'a été effectuée et l'enquête se poursuit dans ce dossier.

## Camionnette retrouvée

BROMPTONVILLE — Le voleur avait-il emprunté le camion pour une course urgente ou pour effectuer la tournée de sa parenté pendant la période des fêtes? Quoi qu'il en soit, une camionnette volée peu avant Noël a été retrouvée mardi dans le stationnement du centre commercial de Bromptonville.

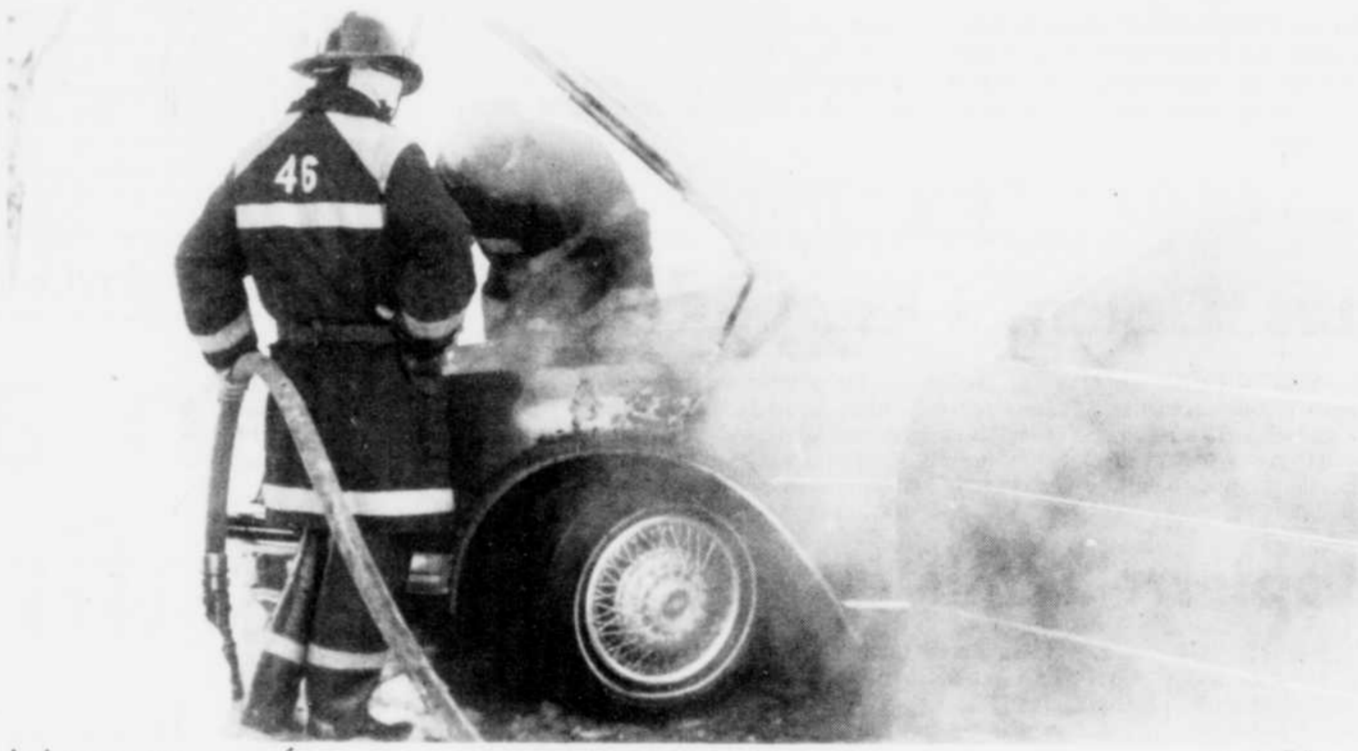
C'est au cours d'une patrouille régulière que le véhicule a été repéré. La camionnette avait été volée à St-Elie d'Orford et elle appartient à M. Jacques Patry, un résident de cette municipalité.

## Le canton d'Ascot paie des cours

CANTON D'ASCOT — La Corporation du Canton d'Ascot défrayera les coûts d'inscription de MM. Jean-Pierre Giguère et Maurice St-Jacques, inspecteur municipal, qui suivront des cours sur les eaux usées et la prévention des incendies.

### Eaux pluviales

D'autre part, c'est la firme Lemieux, Rover et associés qui a été mandatée pour la préparation des devis de construction de la canalisation des eaux pluviales.



### Moteur en feu

Désagréable surprise pour M. Gérard Desjardins, un résident de Hull en visite à Sherbrooke. En sortant de l'appartement situé au 545 boulevard Jacques Cartier, vers 9 heures hier, pour vérifier si son automobile "chauffait" bien, il a constaté que des

flammes s'échappaient du capot de sa Buick Riviera 1980. L'intervention rapide des pompiers a permis de contrôler les flammes. Toutefois, l'élément destructeur avait causé passablement de dégâts.

## Subventions à trois entreprises

SHERBROOKE (LD) — Des investissements de plus de 1 million \$ par trois entreprises de la région devraient amener la création de 21 emplois.

Les trois entreprises, pour lesquelles le MEER a annoncé l'octroi de subventions, sont J. Albert Poulin Ltée, de Lac Drolet, Granit International Inc., de Beebe, et Bois Ouvrés Waterville Inc., de Waterville.

L'entreprise J. Albert Poulin Ltée, de Lac Drolet, recevra une subvention de 78.400 \$ pour l'agrandissement de son moulin à scie. Ce projet devrait

amener la création de sept emplois et des investissements de l'ordre de 500.000 \$.

Dans le cas de Granit International Inc., de Beebe, il s'agira d'une subvention de 61.000 \$ dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'une fabrique de pierres à construction en granit. On attend la création de 11 emplois par ce projet. Les investissements seraient de l'ordre de 305.000 \$.

L'autre subvention de 29.400 \$ s'adresse à une entreprise qui veut agrandir son usine de produits en bois ouvrés. Le projet donc de Bois Ouvrés Waterville Inc. devrait amener la création de trois emplois par des investissements de l'ordre de 242.000 \$.

Ces subventions sont offertes en vertu du programme LSDR (Loi sur les subventions au développement régional), instituée par le MEER pour inciter à l'investissement et créer des emplois, ceci en vue de combattre les disparités régionales.



### Parfait pour les skieurs

Les amateurs de ski de fond, qui n'avaient pas été gâtés au cours des deux dernières années, pluis fréquentes et souvent plus de brins d'herbes que

de neige dans les champs, s'en donnent à coeur joie cette année. Enfin un véritable hiver avec de la vraie neige...



Offrez vos vœux du jour de l'An  
La Nuit du Jour de l'An avec GUY CARDINAL  
Composez  
566-4214 ou 566-4215

1510/CJRS  
RADIO  
SHERBROOKE

Incendie dans un HLM

# Une jeune fille de 15 ans périt dans les flammes

par Richard Jean

**DRUMMONDVILLE** — Une jeune fille de 15 ans, Guylaine Gagné, n'a pas eu la même veine que les autres membres de sa famille tôt hier matin quand un incendie a complètement ravagé un logement d'HLM sur la rue St-Louis à Drummondville.

Alors qu'on croyait que toute la famille de M. et Mme Rosaire Gagné, domiciliée au 91 de la rue St-Louis, avait pu évacuer à temps le lieu du sinistre, l'adolescente pour sa part est demeurée coincée dans sa chambre située au second plancher. Ses cris de détresse, semble-t-il, n'auraient pas

été entendus par les pompiers, les voisins ou encore les premiers curieux qui ont accouru sur place.

Il était environ 7h30 quand l'alerte a été donnée au service des incendies de la sûreté municipale de Drummondville. Malgré l'intervention rapide des pompiers, l'élément destructeur avait déjà pris des proportions gigantesques à l'intérieur du logement habité par les Gagné. On a eu tôt fait d'aider à sortir quatre membres de la famille mais l'intensité de la fumée a fort probablement causé l'asphyxie de la jeune fille qui fut peu après retrouvée morte près de son lit, le corps presque entièrement brûlé.

Après l'identification officielle faite en fin d'après-midi hier par le coroner du district de Drummond, Me Marcel Bernier, le corps a été transféré à

l'institut médico-légal de Montréal où l'autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

Cause inconnue

Chargé de l'enquête dans cette affaire, le détective Jean-Marie Genest de la sûreté de Drummondville n'était

• Ses cris de détresse n'auraient pas été entendus par les témoins

pas encore en mesure hier de dévoiler l'origine des flammes, bien que l'hypothèse la plus plausible qu'il retenait serait que le feu aurait pris naissance dans la cuisine.

Tout le logement des Gagné a été détruit par les flammes mais les appartements voisins du HLM furent épargnés en raison de la présence de murs de ciment qui séparent chacun d'eux.



Malgré ses cris de détresse, Guylaine Gagné n'a pu être sauvée. Elle est demeurée coincée dans sa chambre au second plancher.

## DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION



Une trentaine de producteurs de pommes de terre, entourant leur président régional, M. Arthur Valois, ont manifesté en face d'un grand magasin de Drummondville hier pour sensibiliser les commerçants à étaler leurs produits, autant que ceux des provinces maritimes.

## La pomme de terre du Québec absente dans certains supermarchés: les producteurs protestent

par Gérald Prince

**DRUMMONDVILLE** — Une trentaine de producteurs de pommes de terre se sont élevés hier matin à Drummondville contre les grands magasins qui négligent d'offrir en vente leurs produits et donnent la préférence aux pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard.

Pilotés par M. Arthur Valois de Notre-Dame du Bon-Conseil, président régional de l'Association des producteurs de pommes de terre, ils ont dénoncé la situation actuelle qui les prive d'un revenu décent en les obligeant à garder en réserve d'immenses quantités de produits agricoles et probablement de les perdre ou les vendre à rabais au printemps.

Dans la région de Drummondville, il se cultive chez 60 producteurs, 5.000 acres de pommes de terre et les réserves calculées au premier décembre, s'élevaient à 300.000 quintaux de cent livres, dont 75.000 quintaux de pommes de terre destinées à la consommation. Au Québec, on retrouve 40.000 acres en culture et 2 millions de quintaux destinés à la consommation.

M. Valois a tenu à souligner que depuis trois ans au moins, la production du Québec est au moins égale en qualité et en prix à celle des provinces

maritimes. Dans ce dernier cas, la réputation des producteurs du Nouveau-Brunswick et de l'ÎPE lui apparaît surtaite et attribuable à la publicité.

La manifestation d'hier s'est tenue devant le magasin A & P des Galeries Drummond qui n'offrait aucun sac de pommes de terre du Québec, mais des centaines provenant des provinces maritimes. M. Valois a demandé aux dirigeants de ce commerce de donner le choix aux consommateurs en plaçant en étalage des pommes de terre

du Québec au même titre que les produits des autres provinces. On a mentionné le nom de plusieurs autres magasins de Drummondville qui n'offrent pas le produit du Québec, ainsi que d'autres villes, comme Sherbrooke, Sorel-Tracy et Montréal. Des actions seront prises incessamment dans ces derniers cas.

Surprise

Interrogé par la Tribune, M. Lau-

rier Morin, gerant de l'A & P s'est dit surpris de la manifestation et a assuré la population que tout sera mis en oeuvre pour présenter la pomme de terre du Québec au même titre que les autres.

Même si M. Morin admet n'avoir aucun contrôle sur les achats de sa chaîne de magasin, il croit pouvoir faire pression pour que les produits du Québec soient dorénavant plus disponibles au grand public.

## Les règlements municipaux de Drummondville s'appliquent maintenant aux résidents de l'ex-Drummondville-Sud

**DRUMMONDVILLE** — Depuis hier, tous les règlements municipaux de Drummondville, notamment ceux du bon ordre et de la circulation, s'appliquent aux résidents de l'ex-ville de Drummondville-Sud.

Ainsi les veulent les règlements municipaux numéros 1477 et 1478, acceptés lundi soir en séance du conseil et publiés officiellement dans la presse locale hier.

Par le règlement 1477, les autorités

de la nouvelle ville de Drummondville abrogent le règlement de circulation 254 de Drummondville-Sud et ses amendements (règlements nos 265, 268, 280, 287 et 335) pour le remplacer par le règlement municipal 1050 de Drummondville et ses amendements.

Bon ordre

Le règlement 1478 stipule pour sa

part que le règlement du bon ordre de Drummondville-Sud (no 287 et amendements) disparaît également pour être remplacé par celui de Drummondville (no 787 et ses amendements).

Toute personne désireuse de faire préciser les détails de ces deux règlements peut communiquer avec le greffier de la Cité de Drummondville à son bureau de l'hôtel de ville.

# Tarini ne croit pas que le secteur public doit payer pour la crise économique

**THETFORD-MINES (PS)** — "Nous ne croyons pas que l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs du secteur privé passe par la détérioration des conditions acquises par les travailleurs des secteurs public et para-public."

Tel est l'état d'esprit qui anime actuellement le président du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante (STEA), M. Robert Tarini,

qui veut se défendre contre ce qu'il qualifie de "délire des compressions". A cet effet, le syndicat entend prendre tous les moyens, des les mois

de janvier, pour intensifier sa présence dans le débat public et politique que le gouvernement a amorcé cet automne.

Le président Tarini résume ainsi le message diffusé depuis septembre par le gouvernement: il faut dégraisser, couper, comprimer les dépenses dans les secteurs public et para-public par-

ce qu'on ne peut augmenter les taxes, les emprunts, le déficit budgétaire... A ce sujet, M. Tarini rappelle la campagne orchestrée par le Conseil des ministres qui ont attaqué simultanément la sécurité d'emploi, les régimes de retraite ainsi que les salaires sans oublier le manque de mobilité et la faible productivité.

Payer la note

Pour le président du STEA, il est évident que le gouvernement tente de refiler aux travailleurs des secteurs public et para-public la note d'une crise économique dont ils ne sont pas les responsables et sur laquelle ils n'ont

## Le maire d'Arthabaska démissionne

**ARTHABASKA (DG)** — M. Pierre Roux a annoncé hier en fin d'après-midi qu'il démissionnait comme maire d'Arthabaska; comme président du Club de golf de Victoriaville et comme président de la Corporation de développement économique des Bois-Francis (CDEBF).

L'homme d'affaires a invoqué des raisons de santé et de travail pour expliquer ses démissions. Sans préciser davantage, M. Pierre Roux a men-

tes responsabilités au sein de cette compagnie ont été augmentées de façon substantielle. Ne serait-ce que pour ces raisons de travail, je ne

re Roux a rappelé qu'il a fait son entrée à l'hôtel de ville d'Arthabaska à l'occasion de son élection comme conseiller municipal, le 25 juillet 1971.

"Pendant près de 11 ans, j'ai essayé au meilleur de mes connaissances et capacités, de bien servir toute la population de la ville d'Arthabaska, surtout comme maire de la ville depuis le 25 janvier 1973. A mes collègues membres du conseil, présents et passés, je dis merci pour la collaboration extrêmement précieuse qu'ils m'ont toujours apportée de même que pour la loyauté et la franchise dont ils ont toujours fait preuve à mon égard dans l'administration des affaires de la ville".

Remerciements

M. Pierre Roux a également remercié tous les employés de la ville pour leur excellente collaboration et souhaiter bonne chance à son successeur.

"Je laisse à mon successeur une des administrations municipales les plus saines de la province. Nous avions un déficit de 217.000 \$ en 1980 mais nous l'avons assumé en 1981. De plus, même si les taxes ont monté de 20 pour cent, Arthabaska demeure une ville où la taxe foncière n'est pas élevée surtout si on se compare avec Victoriaville", de conclure M. Pierre Roux.

## Nouveaux marguilliers

**SAINTS-MARTYRS (DG)** — Deux nouveaux marguilliers ont été élus à l'église paroissiale Saints-Martyrs.

MM. Jean-Paul Verville et Jean Claude Marcoux succèdent à Mme Charlotte Verville-Pépin et M. Robert Verville. Les marguilliers qui restent en fonction sont Mme Jacqueline Paradis-Couture, Mlle Jeanne-d'Arc Lemay, M.

René Pelletier et M. Yvan Coutu. Les deux nouveaux commissaires à la chapelle Mgr Milot sont Mmes Madeleine Chabot-Gagné et Lise Caron-Turgeon qui succèdent à Mmes Berthe Roussel-Blanchet et Noëlla Larochelle-Bédard. Les commissaires qui demeurent en fonction sont MM. Benoît Talbot, Philippe Rondeau, Jean-Guy Grenier et François Lebel.

## VICTORIOVILLE ET LA RÉGION

tionne qu'il devait entrer à l'hôpital le 4 janvier prochain.

Dans une lettre remise en fin d'après-midi au greffier de la ville d'Arthabaska, M. Pierre Roux écrit que: "les raisons qui motivent cette décision qui a été extrêmement pénible à prendre sont des raisons de santé et également des raisons directement reliées aux fonctions que j'occupe pour la compagnie Thiro Ltée.

Trop de travail

"En effet, au cours de l'année 1981,



Pierre Roux

pourrais peut consacrer aux affaires de la ville d'Arthabaska et à mes concitoyens, l'attention qu'ils méritent". En remettant sa démission M. Pier-

## Un camion pour forcer la porte du dépanneur

**DRUMMONDVILLE** — Trois jeunes ont trouvé un instrument nouveau pour ouvrir la porte d'un dépanneur quand ils ont voulu, cette semaine, y commettre un cambriolage: un camion.

Voulant vraisemblablement voler de la bière, les individus, au volant d'un petit camion pick-up rapporté vole à Drummondville, ont enfoncé la porte du dépanneur, situé Chemin Hemming.

Il n'en fallait pas tant pour faire déclencher l'alarme et arriver sur les lieux le propriétaire du commerce. Pris sur le fait, les individus ont abandonné sur place le petit camion, deux caisses de bière dans la neige et ont pris la poudre d'escampette. Depuis ce moment, la police est à leur recherche, mais sans résultat.

Les dommages au camion et au dépanneur sont peu élevés.

## Carnaval à St-Guillaume

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — Sous le thème "Viens camper dans mon igloo" se déroulera du 29 janvier au 7 février 82 le carnaval du Grand Chêne de St-Guillaume.

Plusieurs activités sportives et culturelles marqueront cette période de festivités annuelle qui se mettra en branle le 29 janvier par la présentation des duchesses qui tenteront d'obtenir la couronne de la reine de l'an dernier, Mlle Chantal Brault. Ces duchesses, toutes commanditées par des organismes locaux, sont Christiane Proulx, Chantal Dugas, Christiane Julien et Johanne René-Julien.

D'autre part, la plupart des journées du carnaval seront dédiées à des organismes de l'endroit. Ainsi retrouvera-t-on la journée des Optimistes, celle des Fermières, celle de l'A-FAES et une autre des Filles d'Isabelle.

C'est M. Camilien Belhumeur qui a été nommé superviseur de cette grande fête. M. Belhumeur aura d'ailleurs sa résidence dans un igloo construit sur le terrain de l'hôtel Moderne et ce pour les deux semaines du carnaval.

CHLT TV Les étoiles de la lutte dimanche 10:30

# Vivre en 81

## De plus en plus de Canadiens célèbrent le Nouvel An à l'extérieur

par La Presse  
Canadienne

De plus en plus de Canadiens ont pris l'habitude de célébrer l'arrivée de la Nouvelle Année à l'extérieur de la maison. Les grands hôtels du pays ont tout organisé pour les recevoir.

Ces gens paieront jusqu'à \$300 pour un repas et un spectacle, qui les aideront à quitter sans remords 1981 et accueillir 1982 sans trop d'inquiétude.

Pour ceux qui pourraient encore être intéressés, ils peuvent tenter leur chance et essayer d'obtenir une réservation. Mais, aux dernières nouvelles, il n'y avait plus de table libre.

### Pour 250 \$

A Montréal, le couple aura droit, pour \$250, à un dîner en tenue de gala et à un spectacle de circonstance intitulé Blue Berlin: un chroniqueur de la métropole a qualifié ce spectacle de "decadent".

A la salle Bonaventure du Reine Elizabeth, il en coûtera \$200 le couple pour le repas et une revue. Le Meilleur du Crazy Horse, Au Caf' Done' du Champlain, c'est \$178 pour le repas, le spectacle, une soupe aux oignons et un café aux environs de 1 h du matin. Ou on pourra, pour une admission de \$12, aller au Portage, où la vedette sera Melody Stewart.

Mais il y a mieux. Le Réveillon du Nouvel An, au Panorama Roof de l'Hôtel Vancouver, coûtera \$295 le couple; il comprend un repas de huit couverts, avec orchestre, tout l'alcool qu'il vous plaira de consommer, ainsi qu'une chambre pour la nuit. Si une telle nuit vous plairait, n'y songez pas: c'est complet.

Et il y a plus économique. A Toronto, on pourra célébrer l'arrivée du Nouvel An avec une tasse de café gratuite, en écoutant la fanfare du Royal Regiment interprétant Auld Lang Syne, à la patinoire du carré Nathan Phillips. Il n'est pas nécessaire de réserver.

### Entre les deux

Par contre, un peu partout, à travers le pays, on pourra célébrer 1982 en groupes à divers prix entre ces extrêmes, avec des menus de toutes les variétés et des spectacles pouvant répondre à tous les goûts.

Pour \$12, un couple sera admis au centre communautaire de Hillsboro Park, à Charlottetown, où un orchestre local mènera le bal. Au même prix, les habitants de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, auront droit dans une discothèque à un poulet frit Kentucky ou à une pizza.

A Edmonton, on sera accueilli à \$10 la personne au lounge George and Dragon du Renford Inn, où seront offerts le repas, les amusements et les chansons de pub en chœur. Pour les plus délicats, il y aura le Northcote Inn, à \$28 le couvert, où l'on se régalerait de bisques de homard au cognac, de crevettes de Louisiane dans leur carapace et sept entrées, dont du porc-cuit cuit dans la bière et du lièvre braisé à l'alsacienne.

On aura droit à un repas de sept services à l'Hôtel Regina, avec canard, homard et boeuf Wellington; La Vieille Gare, un restaurant français de Winnipeg, offre un menu imposant. Prix: \$47,50 le couvert au premier endroit, \$30 et la taxe au deuxième.

### Réveillon à la TV

A l'hôtel Royal York de Toronto, ceux qui ont fait leurs réservations célèbreront l'arrivée de 1982 deux fois. La soirée de divertissement est télédiffusée par Radio-Canada: à 11 p.m., on lâchera une première volée de ballons pour les téléspectateurs des Maritimes, et l'on recom-

Une des meilleures offres est probablement celles de Campbell Street Station, à Sarnia, en Ontario, où pour \$3

### Dernière folie

En somme, les difficiles conditions écono-

miques actuelles ne semblent guère peser lourd lorsqu'on célèbre le départ de 1981 et l'arrivée de 1982.

"C'est la dernière folie de l'année pour un bon nombre de pauvres consommateurs écrasés et ce n'est pas l'économie qui semble les faire changer l'idée", a fait remarquer un commis du Bayshore Inn, de Vancouver, où les réservations à \$110 le couple affluaient.

"On verra peut-être une seule petite différence: celui qui habituellement aurait acheté trois consommations au bar se contentera de seulement deux."



### Un goût nouveau

Des morceaux d'oranges avec de la crème glacée au chocolat font un des-

sert extraordinaire et simple à préparer. Un goût nouveau!

Désirez-vous régulariser les naissances?

Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation?

Désirez-vous avoir un enfant?

**SERENA** peut vous aider  
567-6893

Jean Lamalice  
Jean Thibault  
Fernand Groleau  
Yves Comtois  
Andrée Felteau  
— pharmaciens



vous adressent leurs meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes. Ils sont tous, et toujours à votre service au même endroit.

**CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT**  
10, rue St-Jean-Baptiste, 563-4401



Lundi au ven.: 8 h 30 à 22 h  
Samedi: 9 h à 5 h  
Après ces heures, on peut communiquer au: 610, King est. 569-9251 ou 563-4401

**SOYEZ PRÊTES POUR VOS VACANCES**

Vous serez tout à votre aise dans nos vêtements d'importation de marques réputées.

**Boutique IYN-ELLE**

1300, Place Mi-Vallon  
Boul. Bourque, Rock Forest

Salon Fémina

# Vente

## 33 1/3 50%

de rabais

sur toute la marchandise d'hiver en magasin

2251, Centre commercial King  
Sherbrooke  
562-2545

Toute vente finale.

# LE RESTAURANT

# EST EN FÊTE

et vous offre maintenant

## UN SERVICE AU VOLANT DE NUIT

TOUS LES JOURS JUSQU'À 3:00 h

## UNE SALLE À MANGER

DISPONIBLE JUSQU'À 3:00 h LES VENDREDIS ET SAMEDIS

<b>SALLE À MANGER</b>	<b>HEURES D'OUVERTURE</b>	<b>SERVICE AU VOLANT</b>
DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI de 6:30 h à minuit	VENDREDI ET SAMEDI de 6:30 h à 3:00 h	TOUS LES JOURS de 6:30 h — 3:00 h

# Les enfants et adolescents encore aux prises avec de nombreux problèmes au Québec en 1981

MONTREAL (PC) — En 1980-81, au Québec, il y a eu recrudescence de "cas graves" de délinquance juvénile, de morts d'adolescents par suicide, augmentation du nombre d'enfants maltraités, de fugues de jeunes placés en centres d'accueil.

Ce fut une année sombre pour des milliers d'enfants et d'adolescents québécois.

Depuis deux ou trois ans, le traitement des cas de protection de l'enfance et de délinquance est de plus en plus immédiatement associé, dans l'esprit de chacun, au travail accompli par les Directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ), au sein des centres de services sociaux des 14 régions administratives du Québec.

L'année qui prend fin nous a cependant permis de mieux comprendre le rôle du Comité qui chapeaute le système d'application de la loi 24.

Elle a été marquée en effet par de multiples interventions et prises de position du Comité de la Protection de la Jeunesse, formé de 14 personnes, hommes et femmes en nombre égal.

nommées par le gouvernement sur recommandation du ministre de la Justice.

## Multiples interventions

Le Comité n'a vraiment pas chômé cette année. Il a enquêté, étudié, informé, réagi, dénoncé, recommandé. Il s'est manifesté en maintes circonstances qui ont fait ou non les manchettes des journaux, depuis les enquêtes sur la mort de la petite Julie Viau de LaSarre ou sur la fin tragique d'adolescents en fugue d'un centre d'accueil de Québec, jusqu'à la demande d'injonction pour assurer des services réguliers aux jeunes malades mentaux de l'hôpital Rivière-des-Prairies, en passant par le problème des enfants vivant dans des sectes religieuses.

Le Comité a procédé en outre au réexamen de 3.391 nouvelles situations d'enfants victimes d'abus sexuels ou maltraités.

Dans son rapport annuel, le CPJ créé en 1975, rappelle d'abord la re-définition de son mandat, en 1979, alors qu'il s'est vu confier la responsabilité de veiller à l'accessibilité aux mesures de protection pour le mineur en difficulté et d'assurer le respect des droits que lui reconnaît la loi.

En vertu de ce mandat, le Comité de protection de la jeunesse est engagé dans la problématique actuelle de l'intervention sociale.

Or, selon lui, le mécanisme d'application de la loi 24 est encore bien loin d'être rodé.

## Les lacunes

Les membres du Comité ont constaté, au cours de l'année 1980-81, que l'exercice du droit des mineurs à des mesures de protection adéquates, conformes aux orientations générales de la Loi, demeurerait en de très nombreuses occasions un "objectif à atteindre plutôt qu'une possibilité immédiate".

"L'organisation actuelle et les ressources des établissements du réseau des Affaires sociales ne favorisent pas toujours l'exercice des droits reconnus à l'enfant."

Dans leur rapport, ils pointent, à l'aide d'exemples précis, les principaux bobos du système actuel: conflits de travail épuisants dans plu-

sieurs établissements; absence de statut reconnu aux foyers d'accueil; manque de spécialistes en enfance maltraitée dans les régions à faible densité de population; encadrement inadéquat des personnes désignées par le ministre de la Justice; confusion toujours possible entre la mission du DPJ et du centre de services sociaux auquel il est rattaché; multiplication des centres de décision du

DPJ; réticences des intervenants sociaux devant l'intervention d'autorité introduite par la loi; absence de mécanismes de collaboration entre les secteurs de la santé et de l'intervention sociale; limites administratives imposées aux Directeurs de la protection de la jeunesse (réduction d'effectifs d'intervention directe, insuffisance des programmes de formation et de perfectionnement, etc.).

## Le monde scolaire

par Michel Rondeau

SHERBROOKE — Dans un communiqué adressé aux élèves de niveau collégial du Séminaire de Sherbrooke, on dit qu'il reste encore quelques places pour le camp d'hiver du Mont Ste-Anne, qui se déroulera au début de mars 1982. Le plein air et le ski contribueront, dit-on, à redonner des couleurs à des étudiants qui sont trop souvent enfermés dans des "boîtes-à-cours".

C'est lundi prochain que les gens se rendent à l'Université de Sherbrooke commenceront à déboursier 1 \$ pour le stationnement journalier...

Le mot du jour vient d'Yvan, un élève de secondaire IV du Séminaire de Sherbrooke, qui dit: "Les fonctionnaires sont de vrais voleurs. Tout leur travail est volé à des longues heures de repos et d'ennui".

On a communiqué aux élèves du secondaire du Séminaire de Sherbrooke un extrait de texte écrit par Pierre Sormany et publié dans la revue Actualité sur la marijuana. Ce texte, intitulé "Le rapport Le Dain a tort: la marijuana est nocive" dit que "l'usa-

ge intensif (10 joints aux 24 heures par exemple) provoque l'apparition de symptômes psychotiques ou paranoïdes, une perte de motivation, et, surtout, une diminution des capacités d'apprentissage (...). Chez l'adulte qui cesse de fumer, ces effets disparaissent: il en va autrement chez l'adolescent: le cannabis affecte son apprentissage et laisse des séquelles d'ordre psychique".

Il sera sans doute permis à l'auteur de cette chronique, une fois l'an, de signaler le travail remarquable exécuté par les agents d'information du domaine de l'éducation dans la région sherbrookoise... à l'Université de Sherbrooke, au Collège de Sherbrooke, à la Commission scolaire régionale de l'Estrie, à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, à la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, au Séminaire de Sherbrooke, à l'Association des directeurs d'écoles de l'Estrie etc... A ces personnes qui font preuve d'une conscience professionnelle que peu de gens peuvent apprécier puisque leur travail se fait souvent dans l'ombre, le journaliste de La Tribune affecté aux affaires scolaires voudrait souhaiter la plus sereine et la plus satisfaisante des années en 1982.



**COURS D'ANGLAIS**  
pour adultes  
**CONVERSATION**

### COURS INTENSIFS

5 avant-midis par semaine - du lundi au vendredi (6 semaines) de 8h45 - 11h45

DEBUT: Lundi le 18 janvier 1982

DUREE: 90 heures (6 semaines)

SERVICE DE GARDERIE sera offert pour un léger supplément pourvu que la demande le justifie

ENDROIT: Les cours se donneront à l'école St-Jean-Baptiste, rue St-Jean-Baptiste, Sherbrooke

FRAIS: 60,00 \$

### COURS REGULIERS

3 soirs semaine - lundi, mardi et mercredi (9 heures semaine) de 19h à 22h

DEBUT: Lundi le 25 janvier 1982

DUREE: 90 heures (10 semaines)

ENDROIT: Les cours se donneront à l'école Montcalm

FRAIS: 60,00 \$

### INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT:

pour tous les cours d'anglais à:

ENDROIT: Ecole Primaire de Sherbrooke 242 Ontario, Sherbrooke

DATE: Mercredi le 6 janvier et jeudi le 7 janvier

HEURE: de 19h à 21h

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

**LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN TOWNSHIPS**  
257, Queen, Lennoxville (PQ) (819) 569-9468

**Au Jour de l'An c'est le temps de capturer des moments mémorables avec RCA**



Venez nous voir pour une démonstration de ce super système vidéo portatif.

**RCA**

SPECIAL

VFP170

## VIDEOTECH

SHERBROOKE  
910, King o.

MAGOG  
466, Main o.

DRUMMONDVILLE  
190, Lindsay



*Cette année encore, la terre restera ronde,  
Le ciel restera bleu.  
Mois et saisons passeront à la ronde,  
Et les oiseaux visiteront d'autres cieux.  
À cela, personne n'y peut.*

*Mais on peut retrouver dans tous les coeurs,  
Une recette de bonheur:  
Si chacun voulait bien chaque jour  
faire un peu mieux,  
C'est tout l'univers  
qui se sentirait mieux.  
Et cela, tout le monde le peut.*

Bonne et  
heureuse  
année!



Tous nos supermarchés seront ouverts  
de 13h à 17h le samedi 2 janvier.



# Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à tous nos clients



**Dawson Beaulieu**  
chef des ventes locales

Au terme de l'an 1981, nous désirons adresser à nos nombreux clients et clientes cette marque de reconnaissance et d'appréciation.

Par la même occasion nous les assurons de notre dévouement indéfectible tout au long de l'an nouveau.



**François Vaillancourt**  
directeur - service de la Publicité



**Félix Couture**  
conseiller publicitaire local



**Gérard Laurendeau**  
conseiller publicitaire local



**Rénaud Perreault**  
conseiller publicitaire local



**Jean Landry**  
conseiller publicitaire local



**Serge Cabana**  
conseiller publicitaire local



**Roland Chiasson**  
représentant maison



**Jacques Tremblay**  
représentant maison



**Claude Léger**  
conseiller publicitaire régional



**Gilles Ruel**  
conseiller publicitaire régional



**Serge Dion**  
conseiller publicitaire régional



**Lise Deslandes**  
conseillère publicitaire  
- Service des petites annonces



**Anne Filion**  
conseillère publicitaire  
- Service des petites annonces



**Fernande Morin**  
conseillère publicitaire  
- Service des petites annonces



**Francine Baudiffier**  
conseillère publicitaire  
- Service des petites annonces

## SERVICE DE LA PUBLICITE SECTEUR DES VENTES

# la tribune